

Effectifs et protocole en danger Appel à la grève les 3, 4 et 5 juin 2016

Les négociations protocolaires piétinent car les propositions du gouvernement et de l'administration ne sont pas acceptables.

Depuis le tout début des négociations, l'USAC-CGT a mis une priorité sur la revendication des effectifs. Cela détermine les conditions de travail des personnels et le maintien des missions et des services.

L'USAC-CGT reste fidèle à ses convictions : vision globale de la DGAC, engagement sans faille pour la défense de tous les personnels sans exception, de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat, du maintien des missions de service public.

Le protocole doit être porteur de ces valeurs or les conditions pour une bonne négociation ne sont pas réunies aujourd'hui. En effet, les propositions mises sur la table par la DGAC sont particulièrement inéquitables et porteuses d'injustices. Elles balayent les conditions nécessaires à la mise en place d'un accord respectueux de tous les agents de la DGAC.

Pour l'USAC-CGT :

- Tous les personnels sans exception participent chacun à son niveau, au bon fonctionnement de nos services.
- Tous les agents, sans exception, sont touchés directement ou indirectement par les baisses d'effectifs et par les multiples réorganisations de services et mutualisations diverses opérées pour pallier cette pénurie.

Dans ce contexte, en coordination avec tous les syndicats de la DGAC, l'USAC-CGT a déposé un préavis de grève pour les 3, 4 et 5 juin prochain afin d'obtenir que :

- la baisse des effectifs, engagée depuis près de 10 ans, devenue intolérable, cesse pour garantir la défense des conditions d'emploi des agents et le maintien d'un service public de haut niveau,
- des mesures sociales conséquentes soient négociées dans un esprit d'équité, servant tous les agents, comme l'USAC-CGT l'avait signé dans le protocole 2013.

Le 24 mai 2016